

Maître David,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre courriel de ce jour par lequel vous requérez un délai supplémentaire pour le dépôt de votre mémoire dans le dossier mentionné en titre.

Compte-tenu des motifs invoqués, la Régie accorde le délai demandé et attendra donc le dépôt du mémoire **au plus tard à 16h le 9 novembre 2018.**

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Méthé pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie et responsable des communications
Régie de l'énergie
514 873-3303
veronique.dubois@regie-energie.qc.ca